

Séance du 28 novembre 2025

Le vingt-huit novembre deux mille vingt-cinq, à 20 heures 30, le Conseil Municipal d'OULCHES dûment convoqué s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Claude MERIOT Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 10

Nombre de conseillers municipaux présents : 08

Nombre de conseillers municipaux votants : 08

Nombre de conseillers municipaux pour : 08

Date de la convocation : 24 novembre 2025

Résultat du vote : adoptée

Présents : Claude MERIOT, Bernard RETAILLAUD, Gilles RODIER, Jean-Louis BELIERES,

Thierry DEMARS.

Martine JOLIVET, Marie-José VIVIEN, Dominique TARDY.

Absent excusées : Daniel HOESSEN, Yvette LACIPIERE,

Madame Martine JOLIVET a été élu secrétaire.

OBJET : Tarifs Location de la salle des fêtes 2026:

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'appliquer, à partir du 1er janvier 2026, les tarifs suivants :

Une caution de 300,00 € sera demandée à la signature du contrat de location.

Désignation	Barème résident	Barème non-résident
Réunion, vins d'honneur, galette, belote, loto, repas froid, divers...	130 €	150 €
Banquet, Mariages, etc ...	180 €	215 €
Veille ou lendemain	80 €	90 €
Remise des clés la veille pour préparation de la salle	20 €	20 €

Rappel : Les associations d'Oulches bénéficient d'une location gratuite de la salle des fêtes pour l'organisation d'une manifestation de leur choix. Toute autre location pour une manifestation ayant donné lieu à des recettes financières pour l'association est facturée au tarif en vigueur.

Le Maire,
Claude MERIOT

Secrétaire de séance
JOLIVET Martine

Accusé de réception en préfecture
036-213601487-20251128-de-034-2025-AI
Date de télétransmission : 02/12/2025
Date de réception préfecture : 02/12/2025